

Amiens, le 7 octobre 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de l'Académie d'Amiens
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de
collège, d'EREA et de lycée professionnel disposant
d'une 3^{ème} Prépa. Pro.

s/c

Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs
Académiques des Services de l'Éducation Nationale
de l'AISNE, de l'OISE et de la SOMME

Rectorat

Inspection de l'éducation nationale en
charge de l'enseignement technique
et de l'enseignement général

Dossier suivi par

Christophe ARMAND

IEN

Mathématiques-Sciences Physiques

Correspondant académique
de Sciences à l'École

Secrétariat des IEN ET-EG

Tél. : 03 22 82 39.11

Fax : 03.22.82.37.25

Mél. : ce.ienet2@ac-amiens.fr

Réf. : CA

2016-2017 n°057

20, boulevard

d'Alsace-Lorraine

80063 Amiens

cedex 9

Horaires d'ouverture :

8h00 à 18h00,

du lundi au vendredi

Objet : Concours « CGénial – Collège » 2016-2017

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le concours indiqué en objet. Ce concours vise à renforcer l'intérêt des élèves pour les sciences et techniques en suscitant leur curiosité autour de projets collectifs, en les amenant à trouver du plaisir dans la découverte et l'expérimentation.

Descriptif

Les participants sont invités à présenter **tout projet relatif aux domaines scientifiques et technologiques**. Ce projet procédera d'une démarche transversale mobilisant, notamment, les différentes disciplines **scientifiques et technologiques**.

Des collaborations pourront être nouées avec le monde professionnel. La fondation CGénial tient son réseau de professionnels à disposition des participants et peut être sollicitée en tant que de besoin.

Ce concours est spécifiquement ouvert à l'ensemble des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Les établissements désireux de postuler sont invités à prendre connaissance du règlement du concours à l'adresse suivante :

<http://www.sciencesalecole.org/concours-nationaux/c-genial-2015/cgenial2015-college>

Pour la 10^{ème} édition du concours, un **nouveau prix spécial** annuel a été créé. Il récompensera un des projets s'inscrivant dans le thème «**Mobilité Durable**». Ce thème se veut source de créativité et non contrainte : il n'est pas obligatoire, mais le prix spécial récompensera un des projets s'inscrivant dans le thème choisi.

Organisation du concours

1) Phase académique.

Un comité de sélection (composé d'enseignants, d'inspecteurs, de scientifiques, d'ingénieurs) procédera à la sélection des projets, parmi toutes les candidatures reçues.

Les productions issues des projets retenus seront présentées par les élèves lors d'une finale académique qui aura lieu avant le **20 avril 2017**.

À l'instar des orientations nationales, et sous l'impulsion de madame Myriam Aubry, Déléguée Académique à l'Éducation au Développement Durable, un **prix spécial « Développement Durable »** est instauré au niveau académique. Sans contrainte, vis-à-vis du thème national choisi pour le concours CGénial (mobilité durable) ou de la thématique académique liée à l'EDD (biodiversité), ce prix spécial du jury récompensera **un projet qui sensibilise à une problématique liée au développement durable.**

2) Phase nationale.

Le **projet lauréat** du premier prix de la finale académique participera à la **finale nationale.**

Déroulement de la phase académique

Les inscriptions se feront sur le site du concours, au plus tard le vendredi 18 novembre 2016 à 17h00 :

<http://www.sciencesalecole.org/concours-nationaux/c-genial-2017/cgenial2017-college>

Les projets des établissements seront transmis, par la suite, à monsieur Christophe ARMAND, IEN ET-EG, correspondant académique de *Sciences à l'École*, ainsi qu'aux professeurs référents académiques :

- **Thierry Van Elsen**, professeur de sciences physiques au collège Victor Hugo de Ham : thierry.van-elsen@ac-amiens.fr
- **Sébastien Dessaint**, professeur de sciences physiques au collège Paul Eluard à Gauchy : sebastien.dessaint@ac-amiens.fr

J'invite les participants à se rapprocher au plus tôt des référents qui pourront leur apporter toute leur aide.

Sélection des projets

Le comité de sélection se réunira dans le courant du **mois de décembre 2016** afin de procéder au choix des projets destinés à participer à la finale académique.

Réalisation des productions

Les productions des élèves seront réalisées de novembre 2016 à mars 2017. Des parrainages ou des partenaires locaux seront recherchés afin de contribuer au financement de l'opération.

Finale académique

Le lauréat de la finale académique sera désigné par un jury qui fera connaître son choix pour le **20 avril 2017**. Ce lauréat participera à la finale nationale qui se tiendra en **mai 2017**.

Je vous serais reconnaissante d'assurer la plus large diffusion de cette note auprès de vos équipes d'enseignants dans l'objectif de les inviter à mettre en œuvre des projets pluridisciplinaires qui ne peuvent que renforcer l'acquisition, par les élèves, des compétences relatives au domaine 4 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Par avance, je vous en remercie.



Valérie CABUIL